

NICOLE GIBEAULT

On m'appelle
encore
« Madame
la juge »

« Apprendre d'hier,
vivre pour aujourd'hui,
espérer pour demain. »

ALBERT EINSTEIN

Sommaire

Mot de l'auteure	11
1. Enfance et influences	13
2. Mes études	19
3. Ma mère	25
4. Mon père	33
5. Ma sœur	37
6. Ma carrière comme avocate	39
7. Mon conjoint	47
8. Juge à trente-sept ans	51
9. Jeune juge... en évolution	59
10. La fonction et les devoirs comme juge	63
11. Le travail	67
12. La gestion des situations et des émotions ...	91

13. Des dossiers lourds	99
14. L'impact des décisions	105
15. Les relations de travail	113
16. Le choix de prendre ma retraite	121
Conclusion	149
Remerciements	151

Mot de l'auteure

Après mûre réflexion, partager le récit du parcours qui m'a menée à la magistrature m'apparaît comme un projet intéressant, en ciblant les angles humains et professionnels. Toute carrière, quelle qu'elle soit, est un reflet de la vie d'une personne qui apporte son bagage, ses racines et les influences de son milieu. C'est ce qui fait qu'un seul chemin d'études visant la même carrière produira des personnages totalement différents. Certains sauront se démarquer alors que d'autres seront plus effacés, créant ainsi une diversité de styles et d'opinions nécessaire dans ce milieu de travail.

Ma motivation pour écrire ce livre, c'est de pouvoir revivre au ralenti une vie qui a passé trop vite...

Cela me permet de mettre en mode pause des événements marquants, afin de réfléchir à certaines décisions et expériences personnelles et professionnelles, non pas pour me confondre en regrets, mais pour mieux les comprendre et mieux préparer ce qui s'en vient...

Nicole Gibeault, avril 2017

Chapitre 1

Enfance et influences

« Il y a toujours dans notre enfance un moment où la porte s'ouvre et laisse entrer l'avenir. »

GRAHAM GREENE

Comme je suis issue d'un milieu de juristes et de politiciens, cette combinaison a donné le ton à mon avenir.

Mon père, le notaire sympathique, doux, aux grands yeux bleus en amande, aimé dans tous les milieux, provenait lui-même d'une famille de juristes ; père et oncles étaient avocats.

Ma mère, une femme forte et brillante, est née à une époque difficile pour une ambitieuse de sa trempe. On lui avait plutôt inculqué que son rôle et son devoir étaient limités à la famille.

Mes parents se sont mariés pendant les études en droit de mon père, et je suis née pendant sa période d'examens à la Chambre des notaires.

Je suis la première petite-fille et filleule de mon grand-père, Alexis Caron, maire de la Ville de Hull, une inscription que l'on trouve sur mon acte de naissance... Ça commence bien une vie dans le grand public!

J'ai entamé ma scolarité à quatre ans, dans une école privée. Sans que je sois une élève modèle, les études n'étaient pas un fardeau pour moi, car j'aimais être entourée, faire rire et être un leader à ma façon.

J'ai été enfant unique pendant une dizaine d'années, mais une surprise a changé le cours de mon existence: la naissance de ma sœur, Mimi.

Une joie mitigée, car je n'occupais plus la première place.

Toute une leçon de vie pour une fillette gâtée. J'ai dû apprendre à partager avec ma sœur l'attention et l'amour que j'avais reçus, seule, pendant une décennie. L'enfant que j'étais n'avait pas cet instinct, et j'ai dû travailler fort, car cette nouvelle petite personne prenait vraiment beaucoup de place auprès de mes parents et de l'ensemble de mes proches.

À dix ans, on ne comprend pas très bien que, soudainement, on perd l'attention des autres, ce que je percevais comme un manque d'intérêt envers moi.

Rétrospectivement, je constate que mes idées et gestes réfractaires et indisciplinés servaient à gagner cette attention.

Heureusement, le temps fait bien les choses; j'ai graduellement accepté de partager «un peu» avec

ma petite sœur. Considérant toutefois notre écart d'âge, j'étais davantage sa gardienne, tâche que je n'accomplissais pas toujours avec brio. J'ai souvent subtilisé sa nourriture et ses gâteaux... bien sûr sans que mes parents le sachent.

À l'adolescence, j'organisais tout un scénario lorsque j'étais « obligée » de garder ma sœur quelques heures. J'avais toutes les horloges de la maison pour faire croire à ma petite Mimi qu'il était plus que temps d'aller se coucher. Une fois qu'elle était au lit, mes amis attendaient mon signal et on pouvait s'amuser en paix en grignotant des chips à volonté devant la télé. Évidemment, ma sœur se réveillait très, mais très tôt, au petit matin, fraîche et bien disposée à commencer sa journée, au grand désespoir de mes parents, qui ne savaient pas pourquoi.

« Va voir ta sœur », lui disait-on, et c'est là que j'ai compris l'adage de l'arroseur arrosé... Mon idée brillante de coucher ma sœur à 17 heures pour pouvoir m'amuser en paix venait me rattraper solide vers 3 heures du matin !

Bien entendu, cet écart s'est rétréci au fil des années, et on s'est rapidement retrouvées à l'âge adulte.

* * *

Une figure dans ma famille a sans aucun doute marqué mes prédispositions futures, sans que je le comprenne avant un certain âge.

Il s'agit du frère de mon grand-père, l'honorable François Caron, juge à la Cour supérieure qui aura siégé principalement en matière criminelle.

Celui que j'appelais avec affection «mon oncle François» a marqué mon enfance avec ses récits descriptifs du prononcé de sentences de peine de mort qu'il a dû imposer dans sa carrière. À ce jour, je me souviens encore de ses histoires effrayantes, mais tellement fascinantes, qui reflétaient la dure réalité de l'époque où la peine de mort était appliquée.

Il ne me racontait pas les détails scabreux des crimes, mais plutôt comment il devait s'habiller, le décorum de la chose. Ce sont ces détails qui refont surface lorsque je me remémore le personnage. Il devait porter une toge noire, de longs gants noirs et un tricorne noir. Ses récits étaient dignes des contes de *Barbe-Bleue* et de *Hänsel et Gretel* avec leurs personnages mythiques et sombres, mais, dans son cas, combien réels. Je me rappelle les descriptions qu'il me faisait de certains accusés, et surtout des membres de leurs familles présents dans la salle.

Or, son habillement trahissait le secret du prononcé de la peine. Il n'était pas anormal de voir l'accusé s'évanouir et les membres de sa famille fondre en larmes dès que le juge franchissait la porte de la salle d'audience.

Ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai saisi la portée de ces récits.

Mon grand-oncle a également marqué l'histoire de la Ville de Montréal en présidant la Commission d'enquête sur la moralité publique de 1950 à 1953.

Trop jeune pour mesurer l'ampleur de sa tâche et le poids de ses décisions, je me suis intéressée à son travail longtemps après son décès. Je comprends maintenant sa passion pour les affaires judiciaires, particulièrement pour les dossiers criminels.

Dans le cadre de cette Commission d'enquête, il s'est penché sur la prostitution, le Red Light de Montréal, le *gambling* illégal ainsi que le laxisme et la corruption de la police de Montréal à l'époque.

Cette lutte a été menée par Pacifique « Pax » Plante et Jean Drapeau, le jeune avocat qui est par la suite devenu le maire de Montréal pendant plus de vingt ans.

La Commission a tenu trois cent trente-cinq séances, où ont été entendus trois cent soixante-treize témoins. Sa décision de deux cent vingt-cinq pages a été déposée le 8 octobre 1954 et a eu un impact majeur sur le corps de police de Montréal. Cette histoire a d'ailleurs fait l'objet d'une série télé, *Montréal, ville ouverte*, que j'ai regardée passionnément.

À vrai dire, je me suis tellement accrochée à cette série, et surtout au personnage du juge François Caron interprété par Jean Lapointe, que, lorsque j'ai croisé ce dernier par hasard à la cafétéria du palais de justice de Hull, je l'ai interpellé en m'exclamant : « Mon oncle François ! »

Il avait incarné le personnage avec brio.

Il m'a invitée à discuter et m'a fait part de son bonheur d'avoir pu personnifier ce grand homme. Il savait que j'avais suivi ses traces et que j'étais

devenue juge. Il comprenait mieux les difficultés de ce travail, tout en sourcillant en considérant mon âge et la lourde responsabilité qui pesait sur mes épaules.

Chapitre 2

Mes études

«Lorsque je suis allé à l'école, ils m'ont demandé ce que je voulais être lorsque je serai grand. J'ai répondu *heureux*. Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question, j'ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie.»

JOHN LENNON

Comme je n'ai jamais été conformiste, c'est avec grande difficulté que j'acceptais de me soumettre aux directives sans les remettre en question. Ça a été le cas lors de mes études secondaires dans un collège administré par des religieuses, sous des règles extrêmement strictes. Il y avait un code vestimentaire : jupe grise au genou (hauteur vérifiée au quotidien), blouse blanche, bas foncés et veston bleu marine. Tout pour me plaire, quoi !

Même jeune, je sentais le besoin de comprendre le comment et le pourquoi, et je demeurais réfractaire aux règles qui, à mon avis d'adolescente, ne tenaient pas la route.

Évidemment, mes repères n'étaient pas toujours les meilleurs ni les plus logiques, mais m'abstenir de poser les questions ne collait juste pas à ma personnalité. Inutile de mentionner qu'on m'a servi plusieurs avertissements et menacée de m'expulser à plus d'une reprise. Mais bon... j'ai tenu le coup et, bien sûr, j'étais très populaire auprès des étudiants.

Ma mère ne prenait jamais ma défense, car *elle* me connaissait. Une seule fois, elle s'est insurgée lorsqu'on m'a remis une note de zéro à un examen de religion. J'avais répondu aux questions avec mon raisonnement... tout en contestant haut et fort les méthodes obligatoires dans la religion pour «atteindre Dieu».

Pour moi, c'était tout simple, je pouvais l'atteindre dans ma chambre ou ailleurs sans être obligée d'assister à des services religieux tous les dimanches, et encore moins de me confesser à des étrangers... Dieu et moi avions une ligne directe.

Après un entretien privé avec la mère supérieure, ma mère m'a demandé de remettre mon costume et de continuer mes études, sans plus.

Ce n'est que plusieurs années plus tard qu'elle m'a résumé le contenu de sa conversation avec «mère supérieure», au cours de laquelle elle a argumenté ceci : la religion n'est pas une science exacte comme les mathématiques... Ce sont des enseignements et des théories développés au fil des ans, lesquels évoluent. Peut-être que mes propos étaient contestataires et révolutionnaires, mais ils demeuraient des

théories. On ne remet pas des notes de zéro parce qu'on n'est pas d'accord avec une théorie.

Elle était prête à défendre ce principe devant n'importe quelle institution. Alors elle et la mère supérieure ont convenu de me donner la note de passage, point à la ligne. Pour éviter que les arguments et conflits perdurent.

D'ailleurs, tout comme ma mère, je n'ai jamais été investie du « oui facile », pour tout et pour rien. Je suis plutôt du type qui s'interroge et qui remet en question. En conséquence, ce style m'a attiré des frictions avec les décideurs dans tous les milieux, car, en général, il s'agit de personnes qui n'apprécient pas être questionnées sur leurs choix...

Évidemment, plusieurs membres de la direction du collège avaient prédit ma délinquance pour le reste de mes études et, surtout, aucun potentiel de carrière.

Les apparences sont parfois trompeuses. J'ai même appris que, après ma nomination comme première femme juge dans l'Outaouais, le collège avait été honoré de faire sa promotion en mentionnant que j'avais étudié à cet endroit !

Ironie du sort, une grande fierté avait remplacé leur opinion sur l'étudiante réfractaire que j'étais.

Malgré tout, je suis extrêmement reconnaissante des enseignements stricts reçus pendant mes études secondaires. Dans mon cas, la discipline était nécessaire et m'a permis de garder les deux pieds sur terre... même si je contestais facilement.

La discipline familiale m'a aussi certainement protégée de plusieurs problèmes, surtout lorsque, à quelques mois de mes seize ans, j'ai voulu partir pour Woodstock. Oh là là! Une fin de non-recevoir radicale de mes parents, qui m'ont bien avertie que je ne pourrais plus remettre les pieds à la maison si je leur désobéissais. J'ai donc dû me contenter d'écouter des vinyles en pleurant toutes les larmes de mon corps.

Mes pauvres parents ont dû composer avec mes exigences déraisonnables jusqu'à ma majorité... mais j'ai quand même été relativement sage, car je suis demeurée à la maison familiale jusqu'à vingt ans avant de me marier... Sachant que ma grand-mère habitait à dix minutes de marche, j'avais conclu un pacte avec elle : peu importe pourquoi ou dans quelles circonstances, elle m'accueillerait chez elle si ma situation à la maison devenait trop lourde.

Mes parents n'ont jamais été au courant de cette entente, et ma grand-mère a emporté notre secret dans l'au-delà!

C'est à quinze ans que j'ai fait le saut à l'Université d'Ottawa, en études préuniversitaires. Fini, la discipline! Pendant toute la durée de mes études secondaires, le port du costume avait été obligatoire. J'étais jeune, coquette, et la mini, mais très minijupe était à la mode. De quoi est-ce que j'avais l'air avec ma jupe grise? On se débrouillait et on la roulait à la taille jusqu'à ce que les jambes et les cuisses soient apparentes. C'était la mode à gogo!

Le hic, c'est qu'il ne fallait pas oublier de tirer dessus en entrant dans le collège... et de se mettre à genoux à l'occasion pour en mesurer sa longueur. Jour après jour, un combat de discipline versus la coquetterie et la mode, et voilà, c'était terminé. Cinq amies et moi avons donc décidé, sous les rires de mes parents, de faire un feu de camp avec ces vêtements. *Pu* capable! Fini, le costume obligatoire!

Je me croyais libre, en vacances, avec un buffet à volonté de possibilités d'écarts de conduite. Mes parents avaient prévu le coup, et leurs mises en garde et leurs encouragements m'ont fait comprendre que la liberté et la rigueur pouvaient former un couple idéal. C'était difficile, mais faisable, surtout si on peut conjuguer et doser études et efforts avec bonheur et plaisir.

Je voulais réussir, mais pas à n'importe quel prix. Inutile de viser la perfection dans les études au détriment des joies de la vie! Comme j'étais très sportive et très compétitive (ski, tennis, natation), je devais m'imposer une discipline pour ne pas gâcher mes études ou mes activités et compétitions sportives. Avec fierté, je suis parvenue à me qualifier pour enseigner la natation à quatorze ans, et le ski à quinze.

J'ai obtenu un baccalauréat ès arts en 1973, qui m'a permis de parfaire ma culture générale. Ensuite, je me suis inscrite à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa au grand bonheur de mes parents, mais plus particulièrement de mon père, le notaire.

J'ai compris rapidement que, avec ma fougue, le Barreau et l'arène de la Cour, les contestations et les branle-bas de combat convenaient mieux à ma personnalité.

De plus, dès mon entrée à l'université, j'étais amoureuse. J'avais rencontré sur les pentes de ski un beau jeune homme très convoité par la gent féminine. Nous avons les mêmes passions : ski, tennis, études en droit... Et on était si jeunes !

On s'est mariés l'année de mes vingt ans, au grand désespoir de ma cadette de dix ans, qui me perdait. Je n'ai pas compris à quel point elle a été bouleversée par mon départ. Évidemment, je ne voyais rien de tout cela, d'autant plus que j'allais habiter le même quartier que ma famille.

Ces premières belles années de mariage ont été remplies de voyages, de sport, de bonne bouffe, d'amis extraordinaires, mais aussi d'efforts soutenus dans nos études. Lui s'est dirigé vers le notariat, et moi, vers le Barreau. Carrière oblige, nos chemins se sont séparés douze ans plus tard, dans la sérénité et le respect.

Une fois mes études en droit et mon Barreau terminés, j'ai commencé mon stage dans un cabinet d'avocats de ma région. Au fil des ans, une relation d'amitié sincère s'est développée avec deux avocats du bureau qui m'ont guidée et épaulée, chacun dans son domaine respectif. Tous deux occupent une place de choix dans ma vie, tout comme les membres de ma famille.